ISSN 0291 - 6207
Supplément au n° 22 - 9 juin 1988
A 1224

Supplément au n° 22 - 9 juin 1988

PROGRAMMES DES CLASSES DE PREMIERE ET DES CLASSES TERMINALES DES LYCEES D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

DISCIPLINES LITTERAIRES

bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale

100

Sciences économiques et sociales

Supplément au B.O. n° 22 - 9 juin 1988

CLASSE DE PREMIERE ET CLASSE TERMINALE B (*)

PRESENTATION

L'enseignement des sciences économiques et sociales dans les classes de première B et terminale B s'appuie naturellement sur les savoirs et sur les savoir-faire acquis en classe de seconde au titre de l'enseignement d'« initiation économique et sociale ». Sans prétendre constituer une sorte de « propédeutique » aux ***cursus*** universitaires spécialisés couvrant les divers champs scientifiques qui sont aussi les siens, il s'efforce de tenir compte de leurs exigences, y compris celles de formations interdisciplinaires, récemment développées, dont l'esprit est proche du sien.

Cet enseignement est en effet un enseignement de formation générale. Il a pour objectifs principaux d'intégrer à la culture d'un nombre significatif de lycéens une réflexion plus poussée sur un ordre de réalités dont le poids, en ce siècle, est devenu de plus en plus évident, de les mettre en mesure de mieux comprendre la société dans laquelle ils vivent et de tirer un meilleur parti de ce que leur apportent à ce sujet les moyens d'information et de communication actuels, de les préparer ainsi à travailler et à se comporter en adultes — producteurs, consommateurs, mais aussi citoyens — plus lucides, plus libres, plus conscients, en même temps, de leurs responsabilités.

L'unité de cet enseignement est essentiellement didactique. Il utilise et associe, pour atteindre les objectifs ainsi définis, les apports des différentes sciences sociales (économie, sociologie, démographie, anthropologie, droit, science politique,...), tout en restant en liaison, dans toute la mesure où c'est possible et souhaitable, avec les enseignements d'histoire et de géographie et sans négliger le minimum indispensable de références théoriques. Il ne cherche pas à imposer des conclusions dogmatiques à l'étude de faits souvent susceptibles d'interprétations diverses, dont le rapprochement et la discussion peuvent être alors particulièrement efficaces. Il pratique une pédagogie active, et laisse aux professeurs le soin d'organiser librement le travail de leurs élèves, dans le cadre d'un programme dont la cohérence et l'équilibre doivent évidemment être respectés, même si la progression indiquée pour son parcours n'est pas intangible.

Le programme de première est centré sur l'étude de l'économie et de la société françaises (sans exclure pour autant les nécessaires comparaisons internationales). Le programme de terminale s'élargit à l'étude d'ensemble du développement économique et social dans le monde d'aujourd'hui.

(*) *Le programme de la classe de terminale B sera publié ultérieurement.*

Supplément au B.O. n° 22 - 9 juin 1988

PROGRAMME

CLASSE DE PREMIERE B

Horaire hebdomadaire : trois + une heure

L'économie et la société françaises

PROGRAMME	*COMMENTAIRE*
I. Structures, organisation, institutions sociales et politiques	
A. Les groupes et les rapports sociaux : éléments de description et d'analyse	L'étude des groupes sociaux inclura, bien entendu, celle du groupe élémentaire qu'est la famille. Elle fera référence aux principales définitions théoriques, comme celles, notamment, de classes, ou de strates (avec rappel de l'étude des « professions et catégories socio-professionnelles » abordée en seconde). Elle évitera une technicité excessive, et, sans s'interdire naturellement les comparaisons dans le temps et dans l'espace, ne consentira pas des développements abusifs à des sociétés lointaines.
B. La socialisation	L'étude de la socialisation cherchera à en expliquer les processus et à en identifier les principaux agents : famille, école, ***media***, associations,...
C. Culture et société	En liaison avec l'étude de la socialisation, on mettra ici en évidence à la fois l'unité et la diversité culturelles de la nation.
D. La nation et l'Etat ; le système politique, ses principes et sa pratique	L'étude du système politique comportera celle du cadre institutionnel (collectivités territoriales comprises), menée avec précision et concision, et celle des forces sociales et politiques qui agissent dans ce cadre (partis, syndicats, groupes de pression,...)
II. Structures et mécanismes économiques	
A. Les outils de l'analyse structurelle de la production : branches, secteurs, filières B. Principe et présentation simplifiée de la Comptabilité nationale	L'étude des points A et B s'appuiera sur le rappel de la présentation des entreprises offerte en seconde. Elle débouchera sur une analyse macro-économique, à travers la description des secteurs institutionnels, des opérations, des comptes, des tableaux et des agrégats.

C. Le financement de l'économie nationale	Cette étude comprend celle des instruments de paiement (formes, fonctions, création de la monnaie) et celle des circuits de financement.
D. Les échanges : marchés, formation des prix, rôle de l'extérieur	La présentation, nécessaire, mais aussi nécessairement simplifiée, des mécanismes théoriques ne saurait exclure ici la prise en compte des données empiriques, notamment des « indicateurs » étudiés en seconde. La synthèse ainsi recherchée doit permettre d'analyser la logique des stratégies d'entreprise.
III. Rôle économique et social de l'Etat	
A. L'évolution des fonctions de l'Etat : description et analyse	On établira ici tout particulièrement les liaisons indispensables avec l'enseignement de l'histoire.
B. Les objectifs de l'intervention publique, ses instruments et sa mise en œuvre	Il s'agit, sur ce point, d'expliquer, sans excès de détails techniques, le rôle joué par le budget et la fiscalité, la politique monétaire, le plan, le secteur public, les institutions sociales, les collectivités territoriales,... afin de caractériser les principales formes d'intervention économique et sociale à l'égard des équilibres et des déséquilibres, des inégalités, de l'aménagement du territoire, de l'environnement, de la contrainte extérieure.
C. Principes et portée de la politique économique et sociale	Après cette présentation (point B), qui doit constituer le chapitre le plus étoffé de la troisième partie du programme, on devra être en mesure de définir les politiques économiques et sociales selon la part faite au structurel et au conjonctuel, au libéralisme et à l'interventionnisme, à la puissance publique (centralisée ou décentralisée) et à la société civile,... La réflexion conduite sur cet ensemble de thèmes préparera naturellement l'étude du programme de terminale.

Il est proposé, à titre indicatif et de façon approximative, de répartir également le temps disponible entre les trois parties du programme. On pourra d'autre part, si on le juge utile, modifier l'ordre de présentation de certains points du programme, ou procéder entre eux à des regroupements.

A titre d'exemple :

— le point I C pourrait venir avant le point I B,

— le point I D pourrait passer en tête de la troisième partie,

— le point II B pourrait être étudié avant le point I A.